

## Annexe 1 : Synthèse des actions

ACTIONS
<b>Orientation 1 : Mieux rejoindre la population masculine par les stratégies de promotion et de prévention</b>
<b>1.1</b> Promouvoir, auprès des équipes régionales de santé publique, les bonnes pratiques de prévention, de concertation et d'intervention auprès des hommes et des pères
<b>1.2</b> Sensibiliser les intervenants de première ligne aux réalités des hommes et des pères de milieux défavorisés, ainsi qu'à celles des aînés, des adolescents et des garçons afin de favoriser l'adaptation des activités de promotion-prévention et des services pour mieux les rejoindre
<b>1.3</b> Intégrer les réalités masculines dans la conception des messages de la campagne annuelle de sensibilisation et d'information sur la maladie mentale
<b>Orientation 2 : Adapter les services pour en améliorer l'accès et répondre aux besoins des hommes</b>
<b>2.1</b> Élaborer, diffuser et promouvoir un guide de mobilisation des gestionnaires pour mettre en œuvre les bonnes pratiques visant à adapter les services destinés aux hommes
<b>2.1.1</b> Promouvoir auprès des équipes de première ligne, notamment auprès des médecins et des infirmières, le guide de mobilisation des gestionnaires pour adapter les services aux hommes et le programme de formation <i>Intervenir auprès des hommes</i>
<b>2.2</b> Rendre accessible à l'ensemble du personnel travaillant au sein du RSSS la formation <i>Intervenir auprès des hommes</i> , notamment sur un répertoire national de formation continue partagée
<b>2.3</b> S'assurer que toute mise à jour ou nouvelle formation est adaptée pour mieux rejoindre la clientèle masculine et répondre à ses besoins
<b>2.4</b> Adapter et rendre disponible le Guide d'intervention Info-Social Techniques d'intervention – Clientèle masculine aux intervenants du service Accueil, analyse, orientation et référence (AAOR)
<b>2.5</b> Soutenir les répondants en SBEH et leurs partenaires pour assurer la concertation régionale et territoriale des réseaux communautaire et public
<b>2.6</b> Favoriser la mise en œuvre d'activités régionales de soutien aux milieux de pratique
<b>2.7</b> Consolider les organismes communautaires travaillant auprès des hommes et des pères, notamment pour les services généraux, les hommes abusés sexuellement dans l'enfance (HASE) et l'hébergement des pères en difficulté et de leurs enfants
<b>2.8</b> Améliorer l'accès aux services offerts par les organismes communautaires aux conjoints ayant des comportements violents et aux hommes auteurs d'abus sexuel ou risquant de commettre un tel abus
<b>Orientation 3 : Améliorer la compréhension des dynamiques masculines et des pratiques adaptées pour répondre aux besoins des hommes</b>
<b>3.1</b> Favoriser la mise en place d'un créneau d'expertise en SBEH au sein d'un établissement pour maximiser la mobilisation et le développement des connaissances en la matière et améliorer les pratiques au sein du RSSS
<b>3.2</b> Soutenir la recherche-évaluation des services généraux offerts aux hommes en difficulté par les organismes communautaires
<b>3.3</b> Diffusion, au sein du RSSS et auprès des partenaires, des résultats de recherche sur les réalités des hommes et des pères, ainsi que sur les services qui leur sont offerts
<b>3.4</b> Déterminer les meilleures approches et actions appuyées sur des données probantes en vue « d'adapter les pratiques, les interventions et les services offerts dans le RSSS de façon à accueillir et à favoriser l'engagement des pères envers leur jeune enfant »
<b>3.5</b> Faire une recension exploratoire sur les besoins des hommes présentant une DP, une DI ou un TSA en matière de santé et des services sociaux